

## *La fabrique du Monde*

*Jacques Lévy, Professeur de géographie et d'aménagement de l'espace à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et directeur du laboratoire Chôros. (recherche fondamentale sur l'espace des sociétés et expertise opérationnelle en aménagement et en urbanisme). - mai 2005*

On peut définir la mondialisation comme l'événement historique à contenu géographique qui a pour effet l'émergence d'un espace pertinent d'échelle planétaire.

La mondialisation se présente évidemment comme un changement d'échelle, mais celui-ci n'est pas si élémentaire qu'on pourrait le croire. Elle a aussi d'autres significations spatiales importantes. Cette complexité géographique est également présente dans les enjeux ouverts par ce processus en cours.

### **La mondialisation comme système d'actions**

La mondialisation est *d'abord* un changement d'échelle : on peut la définir comme l'invention d'un espace d'échelle mondiale à partir des espaces préexistants d'échelle inférieure. Ce processus peut donc être comparé à d'autres, également caractérisés par un changement d'échelle, tels que la construction des États-nations européens par agrégation d'entités plus petites. Nous savons qu'un tel changement est possible. Nous savons aussi qu'il ne va pas de soi. Les résistances sont d'autant plus fortes que les échelons agrégés retrouvent une nouvelle place (fédéralisme) ou sont menacés dans leur existence par la nouvelle architecture spatiale (empires, États centralisés). Par ailleurs, rien ne garantit que la coalescence d'espaces touche simultanément toutes les dimensions, toutes les « couches » de ces espaces.

Ainsi, la coïncidence entre les États géopolitiques européens, leur société et leur économie a été un problème rarement résolu pendant toute la période « westphalienne » (1648-1945), c'est-à-dire celle où les États semblaient dominer le jeu. Soit les sous-ensembles (principautés, provinces) qui les composaient disposaient d'une autonomie propre à empêcher de construire, par leur association, des structures géopolitiques puissantes ; soit l'État qui incorporait ces sous-ensembles les brutalisait pour s'assurer de leur allégeance. Sur le plan économique, la correspondance État/marché national semblait à certains penseurs (List, 1841 ; Ratzel, 1897) l'horizon idéal car elle apportait une autosuffisance qui était vue tout à la fois comme l'objectif et le moyen de la puissance. Or cette correspondance n'a pu, au mieux, être observée que pendant une brève période, en Europe entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup>. Il n'est pas interdit d'utiliser ces expériences historiques pour analyser les situations caractéristiques du nouveau changement d'échelle que constitue la mondialisation.

Si le Monde existe, c'est qu'il est jusqu'à un certain point maîtrisable, ou, plus modestement, qu'il n'échappe pas au contrôle des acteurs qui lui donnent sens au point de disparaître en tant qu'échelon pertinent. Comment le fonctionnement de la mondialité assure-t-il sa persistance ou son développement ? Depuis la fin des années 1960, on invoque couramment à ce sujet la « contraction de l'espace-temps » par analogie avec la physique relativiste, mais on n'est pas toujours sûr de ce dont il est question dans cette expression. Si l'on utilise le temps conventionnel (mesuré en seconde, heures, jours, etc.) comme métrique de référence, on constate que les distances ont diminué grâce à l'augmentation des vitesses de déplacement. D'où l'idée d'un « rétrécissement de la planète ». Cette dernière expression doit être considérée avec circonspection car elle tend à signifier que ce qui détermine la taille d'une réalité spatiale, c'est la longueur des distances qui séparent les objets qui la composent. Mais quel est l'espace le plus grand : l'Antarctique ou Tokyo ? Les deux points de vue peuvent se défendre, à condition de traiter la variable géométrique de la surface comme une grandeur comparable à celle du nombre des êtres humains, ce qui ne va pas de soi. Quand la population mondiale augmente, on peut dire que le Monde grandit. Quand ses habitants sont plus proches les uns des autres, cela veut-il dire qu'il rapetisse ?

Du strict point de vue des techniques de déplacement, on constate par ailleurs qu'il n'y a pas eu de changement majeur dans les vitesses commerciales des moyens de transport depuis cinquante ans. C'est dans les années 1950 qu'ont été conçus les avions qui volent juste au-dessous de la vitesse du son et l'extension des vitesses

supersoniques à l'aviation civile a jusqu'à maintenant échoué. Tout semble confirmer qu'aucun bouleversement n'est à attendre en ce domaine dans les deux ou trois prochaines décennies. La principale innovation porte sur les trains à grande vitesse (Shinkansen, TGV, ICE, Maglev), qui ne changent pas la donne à l'échelle mondiale. Le Monde contemporain fonctionne avec un « portefeuille » de vitesses relativement stabilisées, allant de 4 à 1000 km/h. Ce rapport de 1 à 250 doit d'ailleurs être tempéré par le fait que le transport aérien est aussi celui qui est le plus coûteux en temps perdu sur ses marges. Seuls les trajets intercontinentaux s'approchent asymptotiquement des vitesses nominales mais, quand ils se déploient en longitude, ils engendrent la fatigue du décalage horaire. Le temps effectif total d'un trajet de 3.000 km ou plus reste, dans l'ensemble, de l'ordre de grandeur d'une journée de travail. Ce non-événement technologique en rappelle un autre : les Grandes Découvertes ont été réalisées avec un système technique déjà ancien alors et, plus généralement, il n'y a pas synchronisme entre l'histoire des techniques de navigation et la conquête coloniale du Monde par l'Europe.

Ce qu'on observe depuis quarante ans, avec une accélération à partir de 1990, c'est plutôt une diffusion de techniques classiques, dans certaines limites et pas forcément là où on les attend : les migrants et les touristes sont sans doute ceux qui ont le plus fait changer le paysage des flux d'échelle mondiale. Si l'on y ajoute la circulation des idées et des attitudes, pour laquelle la télévision a joué un rôle substantiel, ces processus ont contribué à une baisse de l'amplitude des différences et des disparités par interaction et hybridation, souvent dissymétriques. Ils ont aussi, paradoxalement, légitimé l'existence d'un système de lieux dont l'interdépendance s'accompagne de la protection de leur identité par la promotion de l'ailleurs, la patrimonialisation ou la défense de la diversité culturelle. Cela signifie que la question de la mobilité ne peut pas être traitée comme un simple problème de transports. Elle relève d'une logique d'acteurs. Si l'on veut comprendre ce qui se passe à l'échelle mondiale, il faut les écouter et les observer.

Par ailleurs, c'est incontestablement l'univers de la *télé-communication* qui a bouleversé le rapport à la distance. Ces techniques de dématérialisation en direct (téléphone, télévision, internet) ou en différé (livres, CD, DVD, information numérique téléchargée) peuvent être considérées comme des alternatives à la *mobilité* ou à la *co-présence*, c'est-à-dire aux deux autres grandes modalités de gestion de la distance. Mais justement, la question de savoir comment se réorganise cette *coopétition* (concurrence + coopération) entre les trois modalités ne peut, ici encore, être tranchée par le simple examen des technologies. Nous avons pu observer récemment comment l'ordinateur, prévu pour être un calculateur, est devenu une machine à écrire, un bureau de poste, une bibliothèque et/ou une salle de jeux. Nous avons vu aussi que les villes ont fait mieux que résister à la concurrence de la mobilité et de la télé-communication : la co-présence se confirme comme le moyen le plus efficace pour réaliser des configurations interactives favorables à l'innovation.

Ainsi les espaces de la mondialisation ne se réduisent-elles pas à ceux des technologies. Elles renvoient à des *techniques* produites par les acteurs-usagers des technologies lorsqu'ils cherchent à répondre au problème suivant : comment puis-je tirer parti du Monde ?

Plutôt qu'elle ne rabat la vie sociale sur un seul niveau, la mondialisation ajoute de la complexité à chacun des espaces qui coexistent sur la planète. Elle participe, comme changement d'échelle, à l'ensemble touffu des multiples modalités de mesure de la distance (métriques). Elle contribue aussi à la redéfinition des autres échelons que celui qu'elle apporte et au contenu (substance) des objets géographiques. Spécifiquement, l'individu – avec son corps – et le Monde sont deux bornes qui entrent dans une nouvelle relation car, désormais, le premier a accès au second et peut faire de cette disponibilité un élément de son univers personnel. Le Monde fait partie intégrante des mondes humains. Par ailleurs, la mondialisation permet le « bouclage » (Dollfus, 1990), c'est-à-dire le couplage obligé, de deux entités, la Terre (réalité biophysique) et le Monde (réalité sociale). Plus généralement, la structure de l'*échelle* influence chacun de ses *échelons* : en tant que niveau ultime de l'habitat humain, en tout cas pour le moment, le Monde se trouve dans une situation que n'ont jamais totalement connue des objets plus limités tels que des sociétés locales ou nationales. Le Monde, *englobe* au moins tout le reste, même s'il n'est pas du tout acquis qu'il le *contienne*.

Ainsi, la mondialisation peut se lire comme un ensemble en partie contradictoire d'actions spatiales menées par une multitude d'opérateurs, avec tout de même une certaine cohérence dans son effet, celui de produire un espace d'échelle mondiale plus consistant — parfois beaucoup plus consistant — que celui qui préexistait. En ce sens, la mondialisation fait système.

## Un événement géographique pensé en même temps qu'il est produit

La mondialisation n'est pas un état mais un processus. Sa datation, c'est-à-dire sa localisation dans le temps de l'histoire de l'humanité, constitue en elle-même une composante essentielle de l'analyse. Du côté du futur, sa dynamique ne peut être saisie par des explications élémentaires. Plusieurs bifurcations décisives se présentent ou vont se présenter, qui portent à la fois sur l'horizon (la mondialisation est-elle irréversible ?), sur le contenu (à quoi ressemblera un Monde mondialisé ?) et sur les modalités (comment la mondialisation va-t-elle se dérouler ?).

La mondialisation est un événement. L'étudier requiert la prise en compte de ses temporalités, parfois contradictoires, qui s'imbriquent et interagissent. Ici encore, la prise en considération de ce que font et de ce que veulent les acteurs se révèle utile car elle nous permet de ne pas nous contenter de prolonger les tendances (ce que fait classiquement la prospective d'inspiration positiviste) mais de saisir les signaux faibles qui peuvent devenir rapidement, parfois brutalement, des données majeures de la conjoncture. Ainsi, ce qu'on peut appeler la *conscience écologique*, traduite notamment dans les débats politiques autour de la notion ouverte de « développement durable », a transformé en profondeur la configuration des images de la mondialisation.

La mondialisation se présente aussi, peut-être même d'abord, comme un ensemble de *représentations* spatiales actives. En fait, la mondialisation est un processus dont la nouveauté se trouve notamment dans le fait qu'il est conçu, désiré ou craint, rêvé, mythifié, discuté, bref représenté, au moment même où il se réalise. Il n'y a aucun décalage temporel entre la pensée et l'action au profit de cette dernière ; ce serait, à tout prendre, plutôt le contraire. On pourrait objecter que certaines visions de la mondialisation actuelle réduisent l'événement à sa dimension économique ou l'accommodent à des problèmes d'une autre nature, comme on le voit dans certaines prises de position en Europe ou en Amérique Latine. Cependant, pour l'essentiel, les acteurs de la mondialisation pensent la mondialisation et en parlent en même temps qu'ils la font.

Cette singularité signe sans doute une double caractéristique : l'émergence d'une scène politique mondiale où, serait-ce de manière incohérente et partielle, le débat d'idées sur les grands enjeux fait sens ; l'existence d'outils cognitifs qui rendent possible un échange informé de points de vue. La mondialisation peut alors être abordée du point de vue de la cognition, comme moment et acte de connaissance. Autrement dit, la mondialisation n'est pas seulement un contexte (ce qu'elle est aussi, bien évidemment), mais aussi un « paradigme », une « épistémê », un *référentiel*, construit en même temps qu'il est utilisé, dans différents registres et par différents types d'opérateurs.

Dans cette perspective, l'analyse des discours produits inclut l'exploration des compétences cognitives des acteurs « ordinaires » et écarte l'idée que ces représentations ne seraient qu'« illusions » que la Science aurait mission de dépasser. Le fait est que, des acteurs de terrain aux chercheurs, en passant par les experts, il existe un *continuum* qui invite à la prudence dans la délimitation de frontières épistémologiques. Cela ne signifie pas que la recherche à visée scientifique n'ait pas de points de vue, de méthodes et d'objectifs propres. Ceux-ci se manifestent à travers la construction de cadres théoriques, d'instruments de mesure, d'études de cas, de typologies qui améliorent notre intelligence réflexive d'un processus complexe. Mais il convient d'aller plus loin et de replacer l'ensemble de ces connaissances dans un ensemble *compréhensif* (dans les deux sens du terme) propre à nous aider à mieux saisir la dynamique de cette machinerie complexe que constitue la mondialisation en train de se faire.

## Un long processus géohistorique

De nombreux travaux font débiter la mondialisation actuelle au dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle (flottement du dollar, guerre du Vietnam,...) ou dans les années 1980, en l'associant au phénomène de « dérégulation » et de montée en puissance de l'économie financière. Cette périodisation mérite intérêt mais, à y regarder de près, si l'on s'en tient à une définition géographique de principe, on ne peut exclure du processus des événements bien plus reculés. C'est en fait toute l'histoire de l'humanité qu'il convient de relire dans cette perspective. L'approche géohistorique, définie comme l'étude de la composante géographique de la temporalité historique, peut alors être utile.

La première mondialisation correspond sans doute à l'émergence de l'humanité comme créatrice de l'historicité, c'est-à-dire d'une temporalité qui lui soit propre. Durant les premières dizaines de milliers d'années de leur existence, les hommes ont inventé l'échelle mondiale en se dispersant sur la part de la planète (terres émergées, à l'exception de la zone polaire) qui correspondent encore à peu près à l'écoumène actuel de

l'humanité. Le premier événement historique majeur est donc aussi géographique : il s'agit de la diffusion des hommes sur la Terre et donc de l'invention du Monde comme espace des humains. Après cet acte inaugural, le processus de la mondialisation peut être abordé selon six moments qui se recouvrent partiellement.

1. *La connexion* (—10.000-). Le « bouclage » de la planète par les Grandes Découvertes des Européens à la fin du XV<sup>e</sup> siècle doit être relativisé dans son importance. Cette première mondialisation incontestablement « historique » apparaît tout à fait moderne en ce sens que, à l'instar des voyages de Marco Polo, elle repose davantage sur la recherche d'informations et la visée de transactions commerciales que sur la conquête et la puissance liée au contrôle territorial. La diffusion de la culture (sciences, arts) relève partiellement, encore aujourd'hui, de cette logique.

2. *L'inclusion* (1492-1885). À la fois contemporaine de la phase précédente et postérieure à elle, celle de la colonisation de la planète par un nombre restreint d'empires en forte interaction entre eux caractérise ce moment. L'Europe occidentale, rejointe en fin de période par les États-Unis, se détache alors comme acteur totalement spécifique de la mondialisation : elle agit, tous les autres subissent.

3. *L'internationalisation* (1819-1914). La première séquence de cette phase se situe entre la conquête de l'Inde par l'Angleterre et 1914, au moment de l'apogée des systèmes impériaux et, à certains elle est comparable à la séquence contemporaine, mais en diffère profondément par la géographie des flux.

4. *La mondialisation refusée* (1914-1989). La période 1914-1945 marque en effet un coup d'arrêt dans le processus d'ouverture. Il faut attendre les années 1980 pour retrouver un taux d'ouverture du commerce international équivalent à celui de 1914.

5. *L'interdépendance* (1945-). Après 1945, le changement du contexte géopolitique et politique joue un rôle non négligeable dans la reprise du processus de mondialisation des échanges. L'élément nouveau est le rôle croissant des échanges entre espaces comparables, comme on le voit en Europe occidentale où le passage de 25 à 60% de la part des échanges internationaux réalisés sur le continent accompagne la construction politique plus qu'elle n'en résulte. C'est aussi le moment où la constitution d'entreprises nationales géantes, d'abord conçue dans un esprit mercantiliste, c'est-à-dire dans la logique géopolitique que développent les États, bascule dans l'émergence de firmes transnationales : celles-ci tissent un réseau industriel puis financier de plus en plus mondialisé qui rend leur « nationalité » insaisissable.

Il ne s'agit pas que de transactions marchandes : c'est le moment où tout ce qui peut s'échanger entre différents types d'opérateurs, les entreprises mais aussi les individus ou les organisations à but non-lucratif s'échange beaucoup plus vite et plus massivement que jamais. Le moment actuel est caractérisé par une généralisation qui porte sur la vitesse, sur les domaines concernés et sur les changements induits. Une partie importante de la dynamique circulatoire (fluidité de l'information, échanges culturels, de l'interconnaissance entre les habitants de la planète) est à la fois ancienne et constitutive des composantes d'une société civile. Cette fois, tous les types d'échanges connaissent une croissance rapide. On assiste à une intégration multifonctionnelle qui concerne tous les domaines de la vie sociale et commence à toucher le politique. On peut suivre cette émergence à travers des phénomènes d'opinion publique (la protestation contre la guerre du Vietnam, par exemple, dans les années 1965-73), d'« agenda » commun (l'environnement notamment, après l'accident nucléaire de Tchernobyl, 1986, et le rapport Brundtland, 1987), d'institutions thématiques au rôle croissant (FMI, Banque Mondiale, G7, OMC...) et de naissance d'un cadre juridique (avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.)

6. *L'universalisation* (1989-). On peut dater conventionnellement de la chute du communisme (1989), qui apparaissait comme un alternative à la mondialisation « standard », la généralisation des interdépendances entre les différents lieux de la planète, y compris dans des domaines qui n'appartiennent pas à la sphère habituelle des échanges. Les questions de développement, désormais abordées de manière plus pragmatique (alimentation, eau, éducation, etc.), les problèmes de santé publique, d'environnement naturel mais aussi les migrations, le tourisme, ont déplacé les questionnements. L'émergence d'un système médiatique reliant des sous-ensembles nationaux a rendu possible une homogénéisation relative des perceptions de ces thématiques sur l'ensemble de la planète. L'enjeu général de la mondialisation peut être défini comme l'émergence d'une société complète de niveau mondial, d'une société-Monde qui ajouterait un nouvel échelon aux situations géographiques (géotypes)

de substance sociétale déjà présents (local, régional, national, continental) sans se substituer à eux mais en influant sur eux et en étant influencé par eux.

La phase actuelle de la mondialisation s'est caractérisée, dans les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, par une capacité de la société civile à contourner la partition en territoires bornés réalisée par les États. Dans la course de fond décrite par Fernand Braudel (1980) entre les « empires-mondes » et les « économies-mondes », les premiers ont semblé, de Renaissance européenne (disparition de la Hanse) à la montée des totalitarismes du xx<sup>e</sup> siècle, prendre irrévocablement le dessus. L'impasse autodestructrice où cet axe dominant a conduit a fait repartir le balancier dans l'autre sens. Depuis 1945, les réseaux s'imposent aux territoires aux échelles supranationales mais le monde des « pays » ne s'y résout qu'à contrecœur en empêchant ce qu'il peut le plus facilement entraver : l'émergence de pouvoirs politiques concurrents à l'échelle mondiale. D'où le fait que la prise en charge des problèmes politiques, que la présence de plus en plus massive d'une société civile (c'est-à-dire dépourvue de vie politique explicite) ne manque pas d'appeler, se fait, de la part des États, à contrecœur, seulement lorsque aucune autre solution n'est possible et dans le cadre de dispositifs fragiles et bricolés. Les États restent très réticents à laisser se développer des institutions généralistes (plutôt que thématiques, comme l'OMC, la Banque mondiale ou le FMI) et indépendantes de leur pouvoir (telles que la Cour pénale internationale). C'est l'invention du politique, d'une société politique (*politèia*) plus encore que son caractère démocratique (la démocratie suppose le politique, et non l'inverse), qui se présente comme l'enjeu le plus manifeste de la mondialisation.

Tout cela contribue à faire du politique le point crucial car lui seul peut créer, à travers les institutions à caractère gouvernemental, les politiques publiques, les partis, les acteurs non-étatiques, l'opinion publique, une cohésion minimale de type sociétal entre toutes les composantes d'une société civile mondiale désormais opérationnelle.

En arrière-plan des débats proprement politiques, se trouvent les problèmes d'éthique. Quels sont les fondements d'un être-ensemble planétaire, au-delà des incontestables différences civilisationnelles ? C'est parce que ce genre de question ne peut plus être éludé que l'on peut caractériser le moment actuel comme *universalisation*. Celle-ci peut donner lieu à des expressions paradoxales comme les différentes formes de contestation de la mondialisation et de proposition d'alternatives plus ou moins cohérentes : de l'« altermondialisme » au terrorisme islamiste, c'est aussi dans les postures anti-système qu'un système politique se construit (Lévy, 2002). On pourrait être tenté de distinguer ceux qui s'opposent à toute mondialisation et ceux qui prônent « une autre mondialisation » que celle qu'ils jugent dominée par les firmes transnationales et le projet « libéral ». En fait, les choses ne sont pas si simples car il y a interpénétration de ces deux postures : les « mouvements anti-mondialisation » combinent, de manière plus ou moins cohérente, plusieurs orientations : la critique du capitalisme en général ; celle de ses dimensions transnationales ; une mise en cause des États-Unis ; la défense de l'État-nation comme idéal d'échelon unique pour la production marchande, la régulation politique et la cohésion sociale.

La question de savoir si la mondialisation est un enjeu en elle-même (peut-on imaginer pour l'avenir un Monde non mondialisé ou dé-mondialisé) ou si c'est un nouveau cadre d'émergence d'enjeux (un changement d'échelle faisant apparaître des problèmes inédits ou comparables à ceux qui animent les autres échelons), ou encore les deux à la fois, ne peut pas être éludée (elle constitue donc elle aussi un enjeu) tant pour la théorie du social que pour la pratique politique. Il ne s'agit pas là d'un questionnement académique puisque le dernier en date des rejets de la mondialisation, après la crise de 1929, a débouché sur la seconde guerre mondiale.

## **Lieux, fin et suite**

L'émergence d'un espace d'échelle mondiale *de plein exercice* – ce que l'on appelle la mondialisation – modifie profondément la notion de *lieu*, apparemment triviale.

En tant que « changement d'échelle », c'est-à-dire invention d'un nouvel espace pertinent, la mondialisation crée inévitablement des tensions sur les configurations spatiales préexistantes en les menaçant d'une concurrence de par sa seule existence. Cela ne s'applique pas seulement aux phénomènes de marché mais aussi à toutes les accumulations de forces, de richesses, de légitimité ou de culture considérées à tort ou à raison par leurs détenteurs comme menacées par la mondialisation. Ainsi, c'est souvent l'idée de devoir renégocier des compromis sociaux établis dans le cadre national, et non l'issue de cette renégociation, qui provoque l'hostilité de ceux qui s'estiment fragilisés par le changement d'échelle. Cela signifie aussi qu'une remise à plat des acquis, des habitudes, des traditions oblige à religitimer ce qui existe, à produire des arguments nouveaux pour

justifier l'ancien et, ce faisant, à aborder des questions dont le lien avec le changement produit par la mondialisation elle-même est lointain. Ainsi la mondialisation de la finance, qui fait des fonds de pension, notamment états-uniens, de puissants investisseurs bien loin de leur base, ouvre le débat sur le financement des retraites, qui soulève la question de la place du travail dans l'organisation de la vie individuelle et, plus généralement encore, celle de la conception de la « vie bonne » lorsque l'espérance de vie augmente fortement et régulièrement, phénomène qui n'a guère de rapport direct avec la mondialisation contemporaine.

La mondialisation redessine donc la carte des lieux. En unifiant les marchés, y compris non monétaires (idées) ou non exclusivement monétaires (qualifications), la mondialisation met à mal les frontières et réorganise à une échelle élargie un certain nombre de processus. La connexion est alors un avantage décisif pour les lieux, mais peut, à l'inverse, faire entrer en crise les zones restant, d'une manière ou d'une autre, enclavées. C'est aussi le cas pour les acteurs, pour qui la capacité à maîtriser les échelles et les métriques du mondial constitue un capital social de plus en plus discriminant. Ne pas parler anglais, ne pas être mobile, ne pas être capable de coopérer avec d'autres acteurs ou dans des contextes porteurs d'un degré important d'altérité par rapport à sa propre culture constituent des handicaps de plus en plus lourds. C'est donc une nouvelle sociologie d'échelle mondiale, se nourrissant de la sociologie de la mondialisation et des « mondialisés », qui s'ébauche, déstabilisant, en partie au moins, les sociologies nationales, régionales ou locales.

Dans un contexte où l'enclavement dominait, les positions relatives des objets se réduisaient à une projection de coordonnées sur une étendue-repère abstraite (longitude et latitude) ou externe (les espaces naturels). On pouvait alors parler de simples « localités », ces objets dont la composante descriptive (où cultive-t-on du blé ? où fabrique-t-on de l'acier ?) a fait les beaux jours de la « géographie générale » lorsqu'elle étudiait les projections des objets séparés les uns des autres et d'un de leurs attributs (leur « localisation ») sur un planisphère. À partir du moment où l'on entre dans un univers « leibnizien », dans lequel ce sont les positions relatives des objets qui définissent les caractéristiques de l'espace, on peut véritablement commencer à parler de lieux. La présence simultanée et durable en un même point d'au moins deux phénomènes peut être alors pensée comme une option particulière (la coprésence) dont l'alternative serait une séparation, un écart entre ces phénomènes. La famille, le village et, bien sûr, la ville constituent des exemples bien établis de processus impliquant une distance-zéro entre plusieurs réalités.

*Faire lieu* n'est donc pas une invention récente. Ce qui change, c'est l'effet paradoxal de l'accroissement et de la généralisation des mobilités. Plus les réalités qui peuvent bouger (hommes, marchandises, capitaux, idées,...) bougent effectivement, plus le contraste se renforce avec les réalités qui sont, elles, « rivées au sol », selon l'expression de Friedrich Ratzel (1897) à propos des États. Ces objets ancrés sont, pour l'essentiel, ceux qui possèdent une forte complexité : les sociétés, à toute échelle. On peut parler pour eux de *biens situés*, dans la mesure où leur valeur (quelle que soit la manière de la mesurer) serait considérablement affaiblie si on les déplaçait. Ce faisant, en effet, on casserait l'agencement des différentes dimensions constitutives de ces objets et on rendrait improbable leur reconstruction dans un autre endroit, la fabrication d'un autre lieu similaire. La mobilité du monde contemporain doit donc être vue, non comme l'antithèse de l'existence des lieux mais au contraire comme une force déterminante de la topogénèse. L'espace mondial d'aujourd'hui prend pour une bonne part l'allure d'un réseau dont les sommets sont constitués de lieux forts, les villes et les autres situations spatiales (ou *géotypes*) impliquant des sociétés. Si, à une échelle plus fine, on les considère comme des aires (c'est-à-dire des ensembles de lieux), ces espaces offrent un mélange touffu de territoires et de réseaux qui constitue la contribution géographique à leur complexité d'ensemble.

La réorganisation des espaces que provoque la mondialisation constitue donc aussi une nouvelle chance pour les lieux. Les espaces attractifs pour leur qualité de leur vie quotidienne ou leur agrément touristique ne sont ni interchangeables, ni reproductibles car leur productivité résulte d'une complexité au sein de laquelle l'identité du lieu, telle qu'elle est produite et perçue par ses habitants, joue un rôle non négligeable. La force d'un lieu devient alors sa propre configuration, plutôt que celle d'attributs soit bio-physiques, soit transférables, telle que nous le présente la vision classique de l'avantage comparatif. Il s'agit plutôt d'un « avantage compétitif » (Porter, 1990) mobilisable pour produire de l'excellence dans de meilleures conditions qu'ailleurs. Le degré de mondialisation d'un lieu ne se réduit donc pas à son ouverture banalisante aux objets déjà mondialisés (tels que les produits populaires vendus par les firmes multinationales) mais comprend aussi sa capacité à influencer le Monde par ses apports spécifiques.

Pour les opérateurs majeurs du système mondial (entrepreneurs, responsables stratégiques, politiques, culturels), la possibilité existe de choisir les sites de leur action en fonction de l'évaluation qu'ils en font, compte tenu de leurs objectifs. Mais le « nomadisme » des capitaux, comme la mobilité, moindre, des hommes s'effectuent entre des lieux qui sont fixes. Il n'y a nulle contradiction entre les mouvements de toute nature qui marquent la

mondialisation et le rôle joué par l'ancrage des lieux : il faut bien que les réseaux soient amarrés par des têtes et que les flux qui circulent sur les arcs aillent d'un nœud à un autre, d'un lieu à un autre. Aujourd'hui, les grandes villes, les sites productifs ou les grands monuments patrimoniaux se trouvent *recréés*, avec des significations nouvelles, non en dépit mais à cause de la mondialisation.

La mondialisation n'efface donc pas le rôle décisif de la localisation. Elle valorise des positions anciennes ou favorise l'émergence de nouvelles. Elle contribue à mettre en valeur certains lieux – ce qui, à l'inverse peut alors provoquer la « dévalorisation » d'autres. De nouvelles singularités émergent qui résultent de *relectures* multiples des héritages accumulés et des influences extérieures liées à la position relative du lieu, à différentes échelles. Les « outils » de ces relectures ne sont pas eux-mêmes uniformément répartis sur la surface de la terre. Ces deux aspects (contenu des réalités retraitées et filtrage actif) valident la dimension anthropologique des lieux, mais en la resituant dans un contexte ouvert et dynamique, dans un devenir en mouvement.

Les dimensions économiques de ces processus ouvrent sur la revalorisation de l'hypothèse marshallienne. Lorsque, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Alfred Marshall (1890) avance l'idée que la profitabilité d'une firme se mesure aussi à son insertion dans un *industrial district* (« quartier d'entreprises »), il lance un chantier qui demeurera longtemps délaissé par les courants dominants de la science économique et qui est relancé aujourd'hui par des courants convergents de géographie économique et d'économie spatiale (Benko & Lipietz, 1992 ; Fujita, Krugman & Venables, 1999 ; Omae, 1996 ; Pecqueur, 1996 ; Veltz, 1996). Le concept d'*industrial district* peut fonctionner à plusieurs détentes : proximité d'usines de la même filière, proximité de filières de la même branche, mais aussi environnements économique et extra-économique favorables. Cette contextualisation de l'activité économique débouche sur une notion aujourd'hui très largement acceptée, celle de *milieu innovateur* (Governà, 1997). De proche en proche, on découvre que c'est le lieu dans toutes ses dimensions, matérielles et idéelles, héritées ou inédites, qui fait la spécificité d'un bien situé et définit ses éventuels avantages comparatifs. La culture urbaine, comme ensemble des dispositions favorables à des activités productives, se révèle ainsi comme un élément décisif dans l'insertion d'une métropole au sein de l'Archipel mégapolitain mondial (AMM) qu'a mis en valeur Olivier Dollfus (1990). Si l'on devait représenter le Monde d'aujourd'hui par une seule carte, ce serait peut-être celle qui montre la place de l'archipel urbain dans la production et l'innovation.

La distinction entre aires et lieux, entre biens mobiles et biens situés devient une tâche fondamentale dans l'analyse spatiale de la mondialisation. C'est d'autant plus important que les villes, qui sont devenues l'ordinaire des sociétés locales, se trouvent plus que jamais au centre des processus d'innovation du fait qu'elles offrent les virtualités de rencontres et d'interaction les plus favorables aux activités créatives les plus diverses. Ces capacités résident, au fond, dans le principe même de l'urbanité – cette association, grâce à une coprésence sociétale, de densité et de diversité. Les niveaux d'urbanité des villes, qui ne dépendent pas seulement de leur taille, constituent donc des indicateurs centraux de leur rang, effectif ou possible, au sein d'espaces d'échelle mondiale. Les villes, qui étaient dans leur principe même *des mondes* concentrant en une étendue restreinte une partie des richesses économiques et culturelles de la planète, se trouvent désormais *dans le Monde*, avec pour partenaires, parfois concurrentes, d'autres villes comparables et souvent plus proches les unes des autres que l'espace environnant. Cet ensemble de villes reliées entre elles constitue une trame de base de l'espace mondial.

La mondialisation ne doit donc pas être vue comme une destruction des lieux mais comme une topogénèse, une fabrique de lieux. Il est vrai que certains systèmes de lieux se trouvent menacés par le changement d'échelle. Des espaces nationaux voisins, qui s'opposaient fortement l'un à l'autre, voient leurs différences diminuer mais, dans le même temps, de nouveaux dispositifs de différenciation au sein d'un espace commun émergent là où l'absence de contact créait des mondes étanches les uns aux autres. On peut ainsi contester que la mondialisation ait pour effet de banaliser les lieux. Il est vrai qu'il existe des *lieux génériques*, c'est-à-dire des objets géographiques s'éloignant peu d'un modèle commun. On cite souvent les aéroports, les aires de service des autoroutes ou les rues piétonnes et Marc Augé (1992) a franchi un pas en parlant à leur sujet de « non-lieux ». Ces lieux à faible singularité et à forte répétitivité, qui semblent pouvoir se passer de noms propres, ne sont pas une réalité nouvelle. Nous avons désormais sous les yeux tous les états intermédiaires entre similarité presque totale (mais est-elle jamais absolue ?) et l'hétérogénéité la plus marquée, qui nous étonne mais ne nous sidère plus.

Le discours de résistance à l'ouverture au Monde peut même servir de ressource à la mobilisation d'une société locale ou régionale pour rendre plus compétitif (attractif ou productif) son territoire et l'insérer ainsi dans la mondialisation. C'est le cas de l'espace alpin (Val d'Aoste, Savoie, Suisse, Bavière, Autriche, Italie du Nord-

Est), qui n'est nullement en retard dans la connexion aux réseaux mondiaux, grâce notamment à une cohésion sociale obtenue par une identification spatiale conservatrice.

## Un ou plusieurs Monde(s) ?

Reste que l'absence de co-spatialité, c'est-à-dire la coexistence, sur une même étendue, d'espaces indépendants les uns des autres, demeure une hypothèse à ne pas négliger. En effet, même si, dans un Monde en cours de mondialisation, tout interagit plus ou moins directement avec tout, l'absence d'interaction entre les opérateurs intervenant dans un espace apparemment commun mais non réellement partagé demeure monnaie courante, en raison des inégalités sociales, des barrières communautaires ou des séparations fonctionnelles et ce, à toutes les échelles, du local au mondial. Autrement dit, l'existence de cospatialités effectives n'est pas la conséquence automatique d'une simple maîtrise de la localisation et du déplacement des réalités matérielles. Ainsi, dans les villes européennes de l'Ancien Régime ou de l'ère industrielle, la séparation des espaces de vie s'imposait, malgré les apparences de la cohabitation. Au cours du « XX<sup>e</sup> siècle » (1914-1989), la logique des échanges et la géopolitique ont, chacune à leur manière, construit leur espace d'échelle mondiale, avec des rencontres parfois conflictuelles entre les deux. La cospatialité se manifeste donc comme le résultat d'une production sociale spécifique, comme la construction d'un espace commun.

Dire que le Monde existe comme réalité géographique propre ne signifie pas que l'ensemble des espaces de la planète entre dans une organisation simple et nette, sur le modèle des poupées russes. Ce que nous montre la mondialisation actuelle, c'est justement la possibilité qu'une réalité forte voie le jour sans que pour autant la place de ce nouveau venu soit clarifiée. Cela nous conduit à traiter les relations entre espaces comme un problème et non plus comme une évidence. La *juxtaposition* (par contact), la *superposition* (d'objets à métriques différentes) et l'*englobement* (par saut d'échelle) d'espaces n'impliquent pas, par eux-mêmes, qu'on soit en présence d'un système unifié. De même que l'on ne peut postuler la contemporanéité de sociétés évoluant dans le même temps apparent, de même convient-il de ne pas présupposer sans analyse une *cospatialité* de tous les objets géographiques. Disons alors que la *cospatialisation* ou *synchorisation* (*syn* + *chôros* comme on parle de synchronisation, *syn* + *chronos*) est un processus non mécanique de mise en cohérence des espaces, qu'il faut étudier comme tel, notamment en prenant en compte les paramètres de l'évolution de chacun d'entre eux et leurs interactions.

La notion de *monde* est bien plus ancienne que l'unification de la planète. Le « *kosmos* » grec ou le « *mundus* » latin ont la double acception de l'univers, d'une part, et d'un ordonnancement esthétique ou pratique qui peut se rencontrer dans diverses échelles, d'autre part. Par ailleurs, la capacité de chaque individu à construire un univers imaginaire plus ou moins rattaché à son environnement concret a enflé et multiplié les mondes, a fait de la notion de « monde » une catégorie symétrique et complémentaire de celle de « sujet », telle qu'on la retrouve dans la formule fondatrice de la philosophie classique occidentale : « Dieu, le monde et moi ». Enfin, la prétention à l'universel, qui est, par construction, celle de toute posture éthique, a créé, selon les contextes historiques, différents espaces pertinents qui correspondaient au « ressort » d'application des normes mais qui manquaient, de beaucoup, l'universalité alléguée. Dans ces trois domaines, le contexte social, l'environnement de l'individu et l'espace de l'éthique, la mondialisation tend à faire correspondre les divers « mondes » qui cohabitaient, sans le plus souvent se rencontrer, avec *le* Monde unique et commun. La « réelle présence » des lieux les plus écartés dans la vie concrète de chacun (comme le tsunami de décembre 2004 en a donné un exemple frappant), l'exploration de plus en plus généralisée de la planète par ses habitants, l'émergence d'un *droit mondial* (par opposition au « droit international », simple ajustement de droits nationaux séparés) constituent autant d'expressions de ce mouvement dont on n'a sans doute pas encore pris toute la mesure. En faisant coïncider la mondialité avec l'universalité ou, si l'on veut, en prenant au sérieux le radical du terme (l'« univers »), la mondialisation supprime les béquilles de protection à des postures qui pouvaient se permettre de parler du monde dans l'abstrait tant que le Monde concret n'était pas là pour les démentir.

## Références

- Apadurai, Arjun (1996). *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Augé, Marc (1992). *Non lieux*, Paris : Seuil.
- Badie, Bertrand (1995). *La fin des territoires*, Paris : Fayard
- Beck, Ulrich (2002). *Macht und Gegenmacht im globalen Zeitalter*, Berlin : Suhrkamp.
- Benko, Georges & Lipietz, Alain, dir. (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF.
- Braudel, Fernand (1980). *Civilisation matérielle. Economie et capitalisme, 15<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles*, Paris : Armand Colin.
- Castells, Manuel (1998). *The Information Age: Economy, Society, and Culture*, Oxford : Blackwell, 3 vol.
- Deleuze, Gilles & Guattari, Félix (1980). *Mille plateaux*, Paris : Minuit.
- Dollfus, Olivier (1990). *Le système-monde*, in Brunet, Roger (dir.), *Géographie universelle*, Paris : Belin.
- Durand, Lévy & Retaillé (1992). *Le Monde : espaces et systèmes*, Paris : Presses de Sciences-Po/Dalloz.
- Fujita, Masahisa, Krugman, Paul & Venables, Anthony J (1999). *The Spatial Economy : Cities, Regions, and International Trade*, Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- GEMDEV-Mondialisation (1999). *Mondialisation : les mots et les choses*, Paris : Karthala.
- Godelier, Maurice (1984). *L'idéal et le matériel*, Paris : Fayard.
- Giddens, Anthony (2000). *Runaway World: How Globalisation is Reshaping Our Lives*. Londres : Routledge.
- Governa, Francesca (1997). *Il milieu urbano*, Milan : FrancoAngeli.
- Krugman, Paul (1992). *Geography and Trade*, Louvain : Leuven University Press/Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- Lévy, Jacques (1996). *Le Monde pour Cité*, Paris : Hachette.
- Lévy, Jacques (1999). *Le tournant géographique*, Paris : Belin.
- Lévy, Jacques (2002). « Les mondes des anti-Monde », *EspacesTemps.net* (<http://EspacesTemps.net>), mai 2002.
- Lévy, Jacques & Lussault, Michel, dir. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.
- List, Friedrich (1841). *Das nationale System der politischen Ökonomie*, Stuttgart/Tübingen : Cotta
- Machiavelli, Niccolò (1532). *Il principe*, Florence.
- Marshall, Alfred (1890). *Principles of Economics*, Londres : Macmillan
- Morin, Edgar (2004). *La méthode*, Paris : Seuil, 6 vol.
- Omae, Kenichi (1996). *De l'État-nation aux États-régions*, Paris : Dunod.
- Pecqueur, Bernard, dir. (1996). *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris : L'Harmattan.
- Porter, Michael E. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*, Londres : Macmillan
- Reclus, Élisée, 1894. *Nouvelle géographie universelle*, Paris : Hachette, 19 vol.
- Reynaud, Alain (1978). *Société, espace et justice*, Paris : PUF.
- Rosenau, James N. & Durfee, Mary (1995). *Thinking Theory Thoroughly: Coherent Approaches to an Incoherent World*, Boulder : Westview Press.
- Veltz, Pierre (1996). *Mondialisation, villes et territoires*, Paris : PUF.
- Wallerstein, Immanuel (1984). *Le système du monde du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris: Flammarion.